SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022

La séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 6 septembre 2022 à 20 :00 heures.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Jessika Lacombe.

Sont présents aux délibérations Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

1- Rock Côté	4-
2- André Mercier	5- Carl Croteau
3-	6- Marina Lemay

Madame Mélissa Turgeon est absente.
Monsieur Alex Vachon est absent.

Assiste également à la séance, Mme Joanny Brochu, titre, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

NO-2022-09-115 **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : ANDRÉ MERCIER
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 6 septembre 2022 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

00
Que le point « Varia » reste ouvert tout au cours de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

NO-2022-09-116 **ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU
APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er août 2022 au moins 72 heures avant la tenue des présentes.

En conséquence**,** les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 1er août 2022 telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTÉE

NO-2022-09-117 **ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR : ANDRÉ MERCIER
APPUYÉ PAR : MARINA LEMAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de d'août 2022 totalisant 41 655,79 $ et approuvent le paiement des salaires de la semaine du 31 au 35 totalisant 15 000,75 $ et autorisent la greffière-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés) pour le mois d'août 2022.

Administration	873,42$
Service incendie TM	27 791,00$
Voirie	615,00$
Eau potable	782,26$
Mat. Résiduelles recyclables	5 931,12$
Eaux usées	2 681,38$
Terrain de jeux	773,42$
Évènements-Autres	1 036,28$

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Megagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de le mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTÉE

NO-2022-09-118 **ADOPTION DE LA DEMANDE DE MODIFICATION DES HEURES DE CUEILLETTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES À COMPTER DU 31 AOÛT 2022**

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU
APPUYÉ PAR : MARINA LEMAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que Services Sanitaire Fortier nous a informé de la problématique en lien avec les heures de cueillettes des matières résiduelles étant donné la rareté de la main d'œuvre qualifié;

Attendu qu'il est demandé d'abolir les clauses au contrat actuel limitant les heures de Collecte autant pour le volet résidentiel que commercial.

Attendu qu'il est demandé par Services Sanitaire Fortier de débuter la cueillette dès 4h00 AM.

Pour ces raisons, les membres de ce conseil acceptent d'abolir les clauses relatives aux heures de cueillette des matières résiduelles

ADOPTÉE

NO-2022-09-119 **DEMANDE D'UN PRÊT TEMPORAIRE POUR LE PROGRAMME DE LA TECQ 2019-2023**

Considérant que la municipalité a commencé l'exécution des travaux de voirie tel que mentionné dans le volet 1 et 2 du Programme des travaux de la TECQ 2019-2023, rang 10, rang 9, Petit 9, Côte du rang 8, rang 7, route Rousseau, route de la Beurrerie, rue de l'Église et la route Martineau et que plusieurs travaux sont finalisés;

Considérant que nous avons reçu la confirmation de la contribution d'aide financière du gouvernement pour un montant de 853 731$ en juin 2021;

Considérant que la municipalité a besoin d'un emprunt temporaire pour payer les travaux en attendant le financement permanent en faisant une demande de prêt temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs au montant de 853 731, $;

Pour ces motifs, il est proposé par Carl Croteau, appuyé par André Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil municipal de Saint-Adrien-d'Irlande fait la demande d'un prêt temporaire, pour un montant de

853 731$ auprès de la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs et autorise Jessika Lacombe, mairesse et Joanny Brochu, directrice générale par intérim à signer les documents requis pour l'obtention d'un financement temporaire auprès de Desjardins.

ADOPTÉE

NO-2022-09-120 **AUTORISATION DE SIGNATURE CHEZ DESJARDINS**

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU
APPUYÉ PAR : MARINA LEMAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEIL

Que la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Joanny Brochu soit la représentante de la municipalité à l'égard de tout compte que la municipalité détiendra à la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs;

Que la représentante exercera les pouvoirs de gestion suivants au nom de la Municipalité;de Saint-Adrien-d'Irlande :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile à la bonne marche des opérations de la municipalité;

Que la directrice générale et greffière-trésorière ^par intérim, Joanny Brochu soit autorisée à agir pour et au nom, de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande auprès de la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs;

Que la signature précédente, Ghislaine Leblanc soit retirée des signataires autorisés.

ADOPTÉE

NO-2022-09-121 **AJUSTEMENT DE CARBURANT-SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.**

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU
APPUYÉ PAR : MARINA LEMAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu la hausse du carburant en 2022 ;

Attendu que l'ajustement mensuel pour 2022 de manière rétroactive se facturerait 2 fois par année (janvier à juin et juillet fin novembre).;

Attendu que l'ajustement se calcule avec le prix de référence du diesel que nous pouvons fixer comme étant la moyenne de 2021 vu sur le site www.regie-energie.qc.ca dans la section « prix à la rampe ». La moyenne du carburant diesel pour 2021 en fonction du PRD à 0,8080$/litre selon le coût de la cueillette pour le contrat de récupération et de déchet pour donner une idée de l'ajustement mensuel de janvier à mai selon le prix réel du diesel;

Attendu que la cueillette ordure municipale est de 1 622.95$ et la cueillette de récupération municipale est de 1 201,73$ par mois taxes en plus;

Pour ces raisons, les membres du conseil acceptent de payer l'ajustement mensuel concernant la hausse du carburant pour 2022 qui sera facturée 2 fois par année.

ADOPTÉE

NO-2022-09-122 AUTORISATION CLICSÉQUR

PROPOSÉ PAR : MARINA LEMAY
APPUYÉ PAR : CARL CROTEAU
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER

Que les membres de ce conseil autorisent Joanny Brochu, greffière-trésorière par intérim (ci-après le représentant) à signer au nom de la municipalité, les documents requis pour 'inscription à ClicSÉQUR et généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉQUR.

En conséquence, la mairesse appose sa signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

ADOPTÉE

NO-2022-09-123 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT 9-1-1 (CAUCA)

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : ANDRÉ MERCIER
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu qu'un avis de renouvellement a été reçu le 5 juillet dernier en lien avec l'actualisation des clauses et modalités de l'entente;

Attendu qu'un projet d'entente a été soumis aux membres du conseil et prendra effet le 10 octobre 2022;

Pour ces raisons, les membres du conseil acceptent le projet d'entente tel que déposé par le Centre d'expertise multiservice CAUCA

ADOPTÉE

NO-2022-09-124 **MANDAT - SUZY CÔTÉ SERVICES COMPTABLES**

PROPOSÉ PAR : MARINA LEMAY
APPUYÉ PAR : CARL CROTEAU
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER

ATTENDU que la directrice générale est en arrêt de travail pour une durée indéterminée;

ATTENDU qu'il y a un retard considérable au niveau de la comptabilité de la municipalité et que la mise à jour doit être faite rapidement;

ATTENDU qu'une nouvelle employée sera en poste dès septembre et aura besoin de formation adéquate afin d'effectuer son travail;

ATTENDU qu'une proposition de services a été reçue par Suzy Côté Services Comptables pour un mandat temporaire (durée indéterminée;

QUE les membres du conseil acceptent la proposition de services de Suzy Côté, Services Comptables au coût de 55.00 $/h plus taxes applicables, 0.50$ du km plus taxes pour le déplacement ainsi que 25.00 $ plus taxes pour le temps de déplacement.

ADOPTÉE

NO- 2022-09- 125 **EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM- ADJOINTE**

PROPOSÉ PAR : ANDRÉ MERCIER
APPUYÉ PAR : MARINA LEMAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ATTENDU que la directrice générale est en arrêt de travail pour une durée indéterminée;

ATTENDU que la charge de travail actuelle de la directrice générale est assez importante;

Pour ces raisons, les membres du conseil acceptent d'embaucher Mme Joanny Brochu, à compter du 5 septembre, 2022 à titre d'adjointe à la direction générale par intérim.

ADOPTÉE

NO- 2022-09-126 **AUGMENTATION SALARIALE DIANE CÔTÉ/DANIEL BOUFFARD**

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU
APPUYÉ PAR : MARINA LEMAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que Madame Diane Côté a été embauchée pour effectuer le ménage du bureau municipal et du chalet des sports à un taux horaire de 18$, celle-ci demande d'obtenir le taux horaire de 20$ étant donné le coût du déplacement et de l'ampleur de la tâche;

Attendu que Monsieur Daniel Bouffard a été embauché (en tant que travailleur autonome), celui-ci demande une augmentation salariale à 18$/h comparativement à son taux actuel de 16$/h;

Pour ces raisons, les membres de ce conseil acceptent l'augmentation salariale demandée pour Diane Côté et Daniel Bouffard.

ADOPTÉE

NO-2022-09-127 **CORRESPONDANCE**
Aucune

NO-2022-09-128 **VARIA**
Aucun

NO-2022-09-129 PÉRIODE DE QUESTION(S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres de ce conseil sur divers sujets.

NO-2022-09-130 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : CARL CROTEAU
APPUYÉ PAR : ANDRÉ MERCIER
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 49.

ADOPTÉE

_____	_____
Jessika Lacombe	Joanny Brochu
Mairesse	Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Je, _____atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.